

HORAIRE ÉTÉ 2025

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
 Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
 Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
 Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
 Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William

AVIS IMPORTANT

Compte tenu que l'ÉTS sera l'hôte d'une importante conférence en 2025 qui se tiendra du 5 au 9 mai 2025, les activités de cours à l'horaire du 1er au 9 mai inclusivement, se donneront à distance, sauf quelques exceptions qui seront à préciser au moment de la période d'inscription. Ceci permettra de libérer les salles de classe pour cet évènement majeur.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
			Du 12 mai au 16 juin 2025					
COM120				MÉTHODES DE COMMUNICATION				
	01	Mar	09:00 - 12:30	C	P			
		Jeu	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	02	Lun	13:30 - 17:00	C	P			
		Mer	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	03	Mer	18:00 - 21:30	C	P			
		Lun	18:00 - 22:00	TP A+B	P			
GIA400				ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS				
	01	Lun	09:00 - 12:30	C	P			
		Jeu	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	02	Mer	13:30 - 17:00	C	P			
		Lun	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
	03	Mer	18:00 - 21:30	C	H			
		Mar	18:00 - 22:00	TP A+B	H			
	04	Lun	13:30 - 17:00	C	P			
		Mer	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
GPE450				GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES				
	01	Lun	08:30 - 12:00	C	D		S. Tétreault	
		Mer	13:30 - 15:30	TP	D			
	02	Mar	18:00 - 21:30	C	D		S. Tétreault	
		Mer	18:00 - 20:00	TP	D			
	03	Mar	13:30 - 17:00	C	D		S. Tétreault	
		Lun	13:30 - 15:30	TP	D			
IMM125				GESTION DES ACTIFS IMMOBILIERS				
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	D			

HORAIRE ÉTÉ 2025

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William

AVIS IMPORTANT

Compte tenu que l'ÉTS sera l'hôte d'une importante conférence en 2025 qui se tiendra du 5 au 9 mai 2025, les activités de cours à l'horaire du 1er au 9 mai inclusivement, se donneront à distance, sauf quelques exceptions qui seront à préciser au moment de la période d'inscription. Ceci permettra de libérer les salles de classe pour cet évènement majeur.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
PRE012				INITIATION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Cette activité est notée avec la mention succès ou échec. Elle est réservée aux personnes inscrites au Certificat en gestion des établissements et au Programme court de 1er cycle en gestion des établissements.								
01	Mer		18:00 - 21:30	Atelier	P		A. Binette	
			14 mai 2025					
			21 mai 2025					
			28 mai 2025					
			04 juin 2025					
			11 juin 2025					
Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 20 mai 2025 / 10 juin 2025								

NOTES

- a) Programmes d'études
- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé
- b) Activités
- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
- TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines
- TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).
- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :
- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.